



**Direttore**  
**Pierre VELLUTINI**

Corte, le 5 décembre 2016

Consultation du public relative à la prise de l'arrêté du Conseil Exécutif de Corse portant sur l'abrogation de la réserve de chasse et de faune sauvage d'Aullene-Tacca

**Objet :** Participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement –  
Synthèse des observations

**Décision concernée :**

La Collectivité Territoriale de Corse a été sollicitée pour l'abrogation de la réserve de chasse et de faune sauvage d'Aullene-Tacca sur la commune d'Auddè en Corse-du-Sud.

**Période et lieu de consultation :**

Du 5 septembre au 27 septembre 2016 sur les sites internet de la Collectivité Territoriale de Corse et de l'Office de l'Environnement de la Corse.

**Synthèse des observations émises par le public :**

A l'issue d'une période de mise à disposition du public d'une durée de 23 jours, ce projet d'arrêté n'a fait l'objet d'aucune observation

**Observations émises par le public dont il a été tenu compte :**

Sans objet.

**Le Directeur**

*PO P. Vellutini*

**Pierre VELLUTINI**